

Feuillets Mensuels de la Société Nantaise de Préhistoire

Siège Social : MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE
12, rue Voltaire - 44000 NANTES

C.C.P. 2364-59 E NANTES

27e Année

N° 228

NOVEMBRE 1982

La prochaine réunion de la SOCIETE NANTAISE DE PREHISTOIRE se tiendra :

le Dimanche 7 Novembre 1982

au Muséum d'Histoire Naturelle - 12, rue Voltaire à NANTES.

La bibliothèque sera ouverte dès 9 H 10 aux membres intéressés par l'emprunt ou la restitution d'ouvrages.

Quant à la séance elle-même, elle débutera à 9 H 30 précises pour se terminer à midi.

PROGRAMME

- 1) Monsieur J. LE BRIS fera un exposé sur "Le bois de cerf et son utilisation au cours des temps préhistoriques".
 - 2) Monsieur G. BELLANCOURT présentera une série de diapositives montrant des objets en bois de cervidés.
-

RESUME DE LA CONFERENCE DONNEE
PAR LE PERE BARBOTIN AU COURS DE LA REUNION DU 13 JUIN 1982

ARAWAKS ET CARAIBES

Le Père BARBOTIN rappelle tout d'abord les conditions de la recherche archéologique aux Antilles et regrette le peu d'intérêt porté par la Métropole à des fouilles, qui, par l'importance du mobilier céramique d'usage courant et de l'outillage lithique qu'elles mettent à jour, permettent grâce à une stratigraphie particulièrement nette, de situer les différentes migrations des populations qui ont occupé les îles des Petites Antilles, plus particulièrement Arawaks et Caraïbes.

La présence de ces deux populations est attestée par les fouilles pratiquées sur l'initiative du Père BARBOTIN à l'île de Marie-Galante, dans le site de Folle Anse qui se trouve au S.O. de St-Louis, sur la côte occidentale. Ces fouilles qui s'étendent sur 170 m², mettent en évidence trois niveaux archéologiques distincts sur une épaisseur totale moyenne de 70 cm (en fait 60 à 90 cm). Les deux niveaux inférieurs, séparés par une couche de sable stérile, représentent deux périodes d'occupation Arawak ; la troisième proche de la surface, qui se situe sans transition au-dessus de la couche intermédiaire, montre que les Caraïbes sont venus habiter le site peu de temps après la disparition des Arawaks. Des sondages établissent que le village s'étendait sur plusieurs centaines de mètres carrés. D'autres sondages ont par ailleurs permis de déceler un autre village Arawak sur la côte occidentale de l'île, lequel appartiendrait à la deuxième migration, mais dont l'étude reste à faire.

Ces travaux, ainsi que ceux pratiqués par d'autres chercheurs dans d'autres îles des Petites Antilles, ne permettent pas actuellement de relever des traces d'occupation antérieure sauf pour deux petits villages de la Guadeloupe mentionnés plus loin.

Rien ne prouve en effet que les Indiens Ciboneys, originaires de l'Amérique Centrale, se soient établis dans cette partie de l'archipel, bien que des traces de peuplement ancien, de caractéristiques analogues, aient été attestées d'une part au VENEZUELA, où elles remonteraient à 5000 ans avant J.C., d'autre part dans les Grandes Antilles, à PORTORICO ou à HAITI. Présents aux deux extrémités de l'archipel, il serait toutefois logique que ces Indiens, qui vivaient de cueillette et de pêche et disposaient de petits canots, aient parcouru l'arc des Petites Antilles, comme il est possible que des haches en pierre polie, réutilisées par les Arawaks puis les Caraïbes, soient de fabrication ciboney, mais en l'absence de traces d'habitat, aucune théorie ne peut être actuellement avancée sur la présence de ce groupe humain qui ne connaissait pas la poterie et ne pratiquait pas la culture.

Par contre, des Indiens de l'Orénoque dont les migrations ont eu lieu beaucoup plus tard, un peu avant notre ère, apportent aux Antilles l'art de la poterie et la culture du manioc et les transmettront aux peuplements présents vers 100 - 150 de notre ère. En Guadeloupe, deux petits villages ont ainsi été identifiés avec une poterie type : plat en forme d'animal, sur ses quatre pieds, décoré à petits points, cependant que l'outil domestique est constitué de coquilles de lambis (mollusques marins fréquents aux Antilles).

Peu de temps après, une nouvelle migration, plus importante, est décelée par l'archéologie : c'est l'arrivée des Arawaks, terme conventionnel adopté par les premiers chroniqueurs pour désigner les Indiens venus du VENEZUELA, lesquels ont aussi été appelés Arrouagues ou Allouagues.

On connaît mal leur organisation sociale. Apparemment pacifiques, ils se regroupaient dans des villages constitués de huttes de branchages et de paille de manioc, plante qui représentait la base de leur alimentation complétée par les produits de la cueillette et un gibier qu'ils se procuraient sans arme, l'arc et les flèches leur paraissant inconnus. Par contre, ils utilisaient des pirogues à partir desquelles ils pêchaient à la traîne et à la ligne de fond, comme l'attestent des restes d'espèces vivantes à 10 - 15 mètres de profondeur. Parmi les autres restes de repas recueillis aux emplacements de villages, on retrouve beaucoup de coquillages et de fruits de mer, de poissons, de carapaces de tortues marines et un rat dont l'espèce a aujourd'hui disparu.

Mais c'est par leur poterie et par leur outillage que les Arawaks révèlent leur côté le plus intéressant. Tandis qu'en Martinique une dizaine de haches en pierre polie ont été retrouvées, plus de 200 proviennent des recherches à Marie-Galante. Il s'agissait d'outils de bûcherons ou de cultivateurs dont certains ont été recueillis dans le niveau archéologique, mais la plupart sur le terrain de taille ou de culture. Réutilisés pour la plupart par les Caraïbes, on leur attribue souvent l'appellation erronée de "haches caraïbes". Ces haches, taillées dans des galets puis polies, sont particulièrement remarquables par leur qualité d'exécution. On distingue plusieurs catégories suivant qu'elles présentent une gorge profonde, une échancrure permettant leur fixation ou une extrémité en lame prévue pour un emmanchement particulier.

Remarquable aussi est la poterie, travail exécuté par les femmes. En l'absence de fours, elle était cuite au milieu de tas de bois enflammés et adoptait des formes harmonieuses. Les récipients étaient ciselés et colorés avant cuisson, mais ce sont surtout leurs anses qui ont donné lieu à un art d'une imagination surprenante, la forme et le décor adoptant souvent une expression à double sens, où la connexion se fait, par exemple, entre l'homme et la chauve-souris, qui pêche le poisson, ou la grenouille et la femme, image de fécondité. On retrouve aussi de parfaits visages humains ou autres figurations souvent zoomorphes ou antropomorphes avec des structures qui évoquent les civilisations d'Amérique Centrale. Très suggestive, une anse de plat évoque simultanément le visage et le buste d'une femme qui a été décapitée.

Par ailleurs, les fouilles ont pu donner quelques indications sur la sépulture des Arawaks. Le mort était enterré dans la position foetale couchée, la tête bien relevée. Des aliments étaient déposés dans des coupes disposées au niveau de son bassin et de ses pieds.

L'invasion des Caraïbes vint rompre cette harmonie pacifique. Venus des Guyanes, sans doute pour surprendre les Arawaks, mais aussi sous une poussée démographique, il est probable qu'ils s'installèrent dé-

finitivement dans l'archipel vers 850 de notre ère, cette période étant attestée par les datations au C 14 sur des charbons prélevés dans la couche archéologique supérieure.

Excellents marins, ils construisaient des pirogues de petites dimensions pour la pêche et d'autres de grandes dimensions, pouvant porter 50 à 60 personnes et destinées aux voyages en Guyane (1700 kms de mer) d'où ils rapportaient des peaux, des armes (arcs et flèches) et des matériaux divers.

Les villages se situaient généralement en bord de mer, avec leur grande case-dortoir pour les hommes, les cases des femmes entourant la place publique où s'ébattaient les enfants.

L'homme pêchait, chassait, cultivait, mais se trouvait souvent en état d'apathie absolue, état que l'on pourrait attribuer à une déformation volontaire du crâne des enfants après la naissance, comme l'attestent certaines pièces anatomiques retrouvées dans les fouilles.

La femme jardinait, cuisinait et confectionnait la poterie. Les hommes débroussaillaient et abattaient des arbres en utilisant à cet effet les haches en pierre polie que, par commodité, ils déposaient sur place dans des endroits déterminés, après leur travail, ce qui a permis à l'orateur de rassembler de nombreux outils et de reconstituer, par déduction, le plan général des jardins caraïbes cultivés à Marie-Galante.

La patate douce, le manioc, le piment et le roucou, représentaient les cultures essentielles, la dernière plante servant à préparer une teinture utilisée par les Caraïbes pour se peindre le visage et le corps ce qui avait pour effet d'éloigner les insectes quand ils marchaient en forêt.

On dispose de peu d'éléments sur les lieux et les objets du culte. Une danse qui pouvait durer toute la nuit semble avoir eu pour but d'amadouer les puissances mauvaises et l'on sait que des statuettes étaient confectionnées, soit pour les enfants, soit pour éloigner le mauvais sort. Des rites particuliers étaient observés à l'occasion des naissances, le mari devant garder le hamac pendant un mois, à l'occasion des mariages, où la cérémonie, simple, consistait pour le garçon, à aller vivre dans le village de la fiancée qui lui préparait une petite table où il leur suffisait de manger ensemble pour être unis.

Quiconque pouvait décider d'attaquer un village, surtout quand il s'agissait d'un village Arawak. Dans ce cas, l'agglomération était encerclée et les Caraïbes se précipitaient sur leurs "ennemis" qu'ils massacraient à coups de massue. Les Arawaks morts étaient découpés en morceaux qui étaient destinés à être fumés ou boucanés. Les prisonniers étaient ramenés ; les hommes constituaient une "réserve" pour les jours de fête, les femmes étant traitées en esclaves.

Le Père BARBOTIN nous rapporte quelques anecdotes savoureuses quant à l'appréciation de la chair des Européens par les Caraïbes. Le cannibalisme est en tous cas un fait attesté par les nombreux os humains retrouvés dans les déchets de cuisine avec les autres restes de repas.

En ce qui concerne la sépulture, le défunt était enterré dans la case de sa femme où un trou vertical était creusé. Le mort, roulé dans son hamac était assis dans le fond du trou. Une planche fermait l'orifice et était recouverte de terre. Des feux de fumée étaient allumés et de la nourriture disposée dans un plat (canalli ou canari) Au bout d'un an, nouvelle cérémonie au cours de laquelle on versait la terre dans le trou (inhumation) le canari était posé retourné sur le crâne du mort et l'orifice refermé.

Les Caraïbes n'occupaient plus qu'un gros village à Basse-Terre et quelques cases à Grande-Terre à l'arrivée des Français en 1635. Ils sont allés en Dominique et à St-Vincent après une situation assez confuse et un état de guerre qui a duré trois ans. Mais leur disparition est surtout consécutive d'un faible taux de natalité, d'une forte mortalité infantile et des effets de la grande épidémie de fièvre jaune qui a sévi aux environs de 1700.

Particulièrement appréciée par l'auditoire, la conférence du Père BARBOTIN, illustrée de nombreuses diapositives présentant surtout l'industrie lithique (haches) des Arawaks et les fragments du mobilier céramique recueillis dans les fouilles de Marie-Galante, nous a montré combien ce matériel était passionnant quand il était rapproché des textes. L'orateur nous fait revivre la vie des pacifiques Arawaks détenteurs d'un art céramique décoratif et symbolique, puis celle des Caraïbes, enclins à l'agressivité, mais entourée d'une organisation sociale qui était jusqu'ici mal connue dans les îles françaises des Antilles.

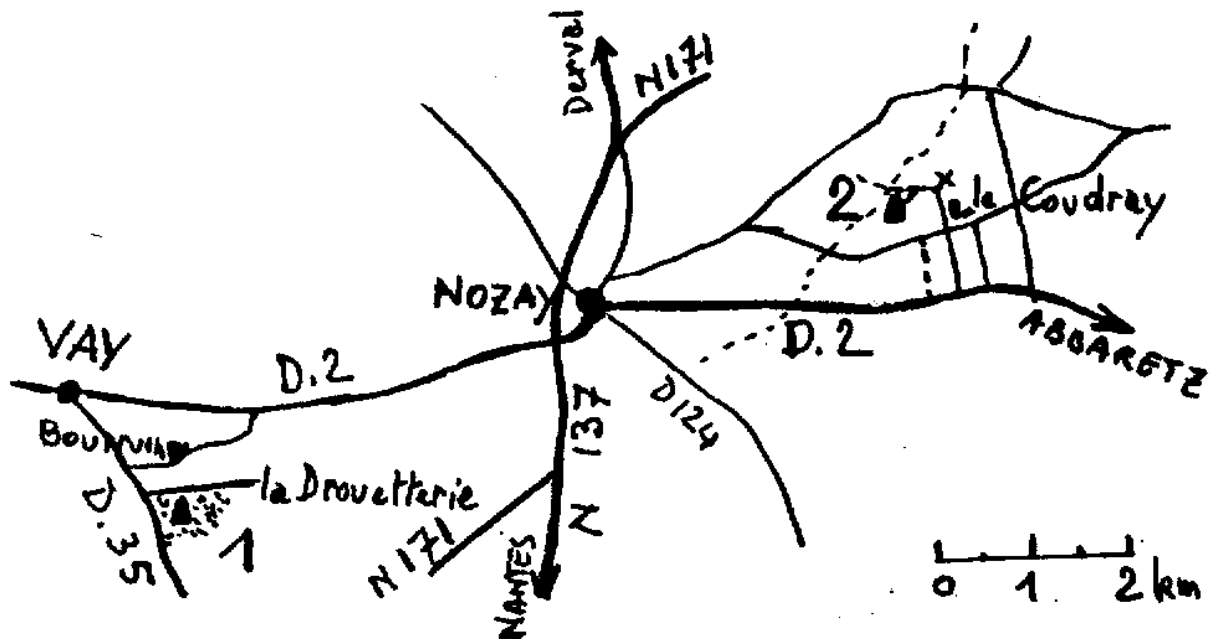
C.A. / M.P.

SORTIE FAMILIALE DU 26 SEPTEMBRE 1982

Une vingtaine de membres de la S.N.P. se sont retrouvés le 26 Septembre pour visiter les mégalithes de la région comprise entre NOZAY, LUSANGER, SION-les-MINES et ST-AUBIN-les-CHATEAUX, lesquels ont déjà fait l'objet de sorties antérieures, mais dont certains n'étaient pas encore connus de tous.

Hormis quelques légendes communes à tous ces monuments et anecdotes contemporaines, il y a peu de choses à développer sur les menhirs isolés et leur érection dont la motivation demeure encore assez obscure, malgré de nombreuses tentatives d'explications. Dans notre

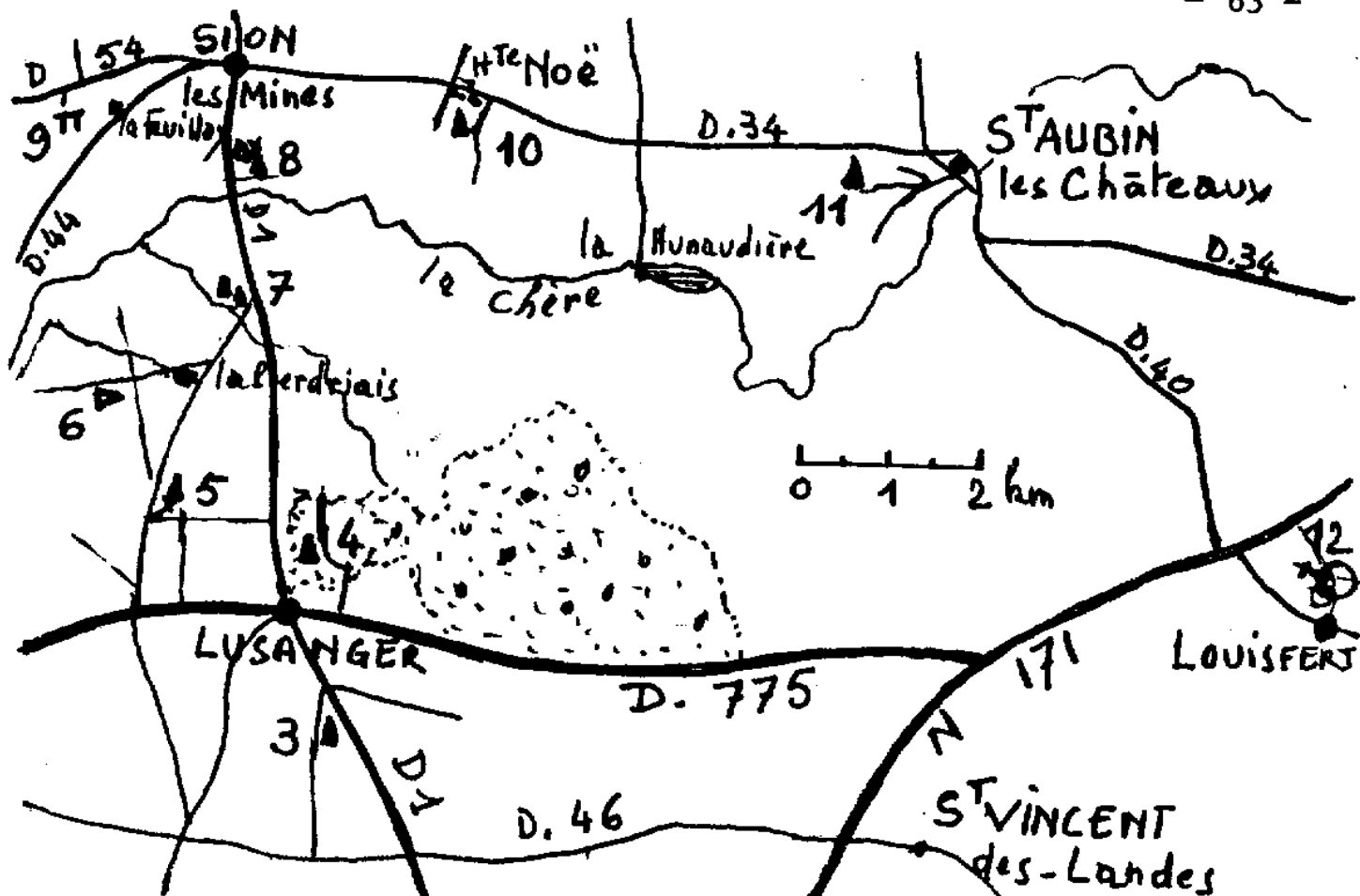
région, ils ont le plus souvent été mentionnés par PITRE de LISLE du DRENEUC entre 1880 et 1885 et par CHAPON (1901), qui se réfèrent souvent aux données d'observateurs antérieurs, comme OGEE (1788) ou MARTEVILLE (1853).



Si certains menhirs, que l'on a plaisir à retrouver ou à redécouvrir, non sans difficulté, dans leur cadre sylvestre ou dans la broussaille des landes, sont restés intacts ou presque, c'est qu'ils ont été protégés, soit par la présence d'une forêt ou d'un terrain inculte, soit par leurs dimensions importantes ou la difficulté de leur utilisation à d'autres fins, soit plus récemment par leur classement au titre de monuments historiques, soit sans doute aussi par une christianisation *in situ* qui peut être relativement modeste.

Dans ce cadre général, il en est ainsi de la "Pierre qui tourne" (1), dans le bois bordant le chemin de la Drouetterie (VAY) ; du menhir de Couébrac (2), au bord de la carrière de schistes du Coudray (NOZAY) ; du menhir du Tertre Gicquel (3), survivant d'un ensemble de 3 menhirs au bord d'une ancienne carrière comblée par une décharge publique de LUSANGER ; de la "Pierre de la Bergère" (LUSANGER) (4), nom qui sied mieux à ce monument solide et haut en couleurs que ceux du Hochu ou de la Houssine qui lui sont parfois attribués, dans la forêt de Donnèche (LUSANGER) ; de la "Pierre des Huguenots" (10), ou Pierre Pain, à la Haute-Noë (SION), dont le premier nom pourrait être rapproché de certains événements du temps de la Réforme ; du menhir des Louères (11) à ST-AUBIN-les-CHATEAUX, mis en valeur en plein champ de culture.

Par contre, et plus particulièrement dans ce secteur situé à l'Ouest de CHATEAUBRIANT, bien d'autres monuments ont eu à souffrir de dépredations, de transformations, de transferts de tous ordres, voire de destruction totale, correspondant, d'une part, à l'intensité d'un



fanatisme religieux dépassant la simple christianisation des monuments dans certains secteurs, d'autre part, à la recherche, à toutes époques, de matériaux de construction de bonne qualité ou tout simplement à l'élimination de roches encombrantes des parcelles exploitées.

En ce qui concerne la première version, tel fut le cas pour ce "chef-d'oeuvre" de LOUISFERT (12) où l'ingéniosité, la ténacité sans doute associée à la foi mystique d'un seul abbé, aidé de ses paroissiens, lui permirent de réunir en 8 mois durant l'année 1871, et avec les moyens les plus rudimentaires, plusieurs dizaines de mégalithes provenant non seulement de la commune, mais de secteurs relativement lointains, comme ST-VINCENT-des-LANDES, TREFFIEUX et LUSANGER, pour édifier un calvaire, doté d'un chemin de croix, d'un autel sous lequel est gravée la motivation de cet acte conjurant un "culte sanguinaire", et de statues diverses "ornant" cet ensemble.

A plus petite échelle, le *Tertre de la Vierge* (SION) (8) élevé vers 1853 à l'initiative d'un docteur de CHATEAUBRIANT, fut complété par deux belles pierres dont l'une n'est autre qu'un menhir transporté de la Grèce à Midi (2 kms à l'Ouest) et l'autre, un des montants du *dolmen de Pir-Han* (SION) (9), monument qui a d'ailleurs subi bien d'autres dommages, quelques pierres seulement permettant à peine de distinguer aujourd'hui le sens de l'allée couverte.

Dans le même ordre d'idée, le *menhir de la Pierre* (LUSANGER) (7), est en partie caché par un calvaire qui s'y adosse et dont la haute croix de schiste est d'ailleurs remarquable.

Sur un autre plan, l'*alignement de la Grée Galot* (LUSANGER) (7), très particulier par la disposition resserrée de ses différents éléments, a l'avantage de ne pas avoir subi de dégradation depuis la description qu'en a faite PITRE de LISLE en 1880. Cinq pierres subsistent, certaines sans doute déplacées, mais dont deux sont encore debout.

Quant à la *Pierre de la Croix à Midi* (SION) (6) ou *Grosse Roche* ou *Grande Roche*, qui semble être aussi la "*Roche à la Bergère*" de la lande du Tremblai, monument inscrit à l'inventaire en 1981, elle est actuellement couchée ; il se peut qu'elle ait été culbutée au cours des récents travaux de remembrement.

Malgré un temps maussade, avec cependant de belles éclaircies, la sortie a pu être agrémentée par un pique-nique en forêt de Donnèche et une visite du site de la Hunaudière, ancienne exploitation de minerai de fer, près d'un étang aménagé captant les eaux de la Chère.

C.A. / L.L.

INFORMATIONS DIVERSES

Compte-tenu de l'importance du texte condensé de la causerie du 10 Octobre sur MALTE, le compte-rendu de cette séance ne sera donné que dans les Feuilletts Mensuels de Décembre 1982.

Les membres de la S.N.P. :

- qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1981 (50.00 F) sont invités à le faire dans les meilleurs délais,
- qui ne sont pas encore en possession des Bulletins Semestriels 1 et 2-1981, pourront les retirer lors de la prochaine réunion.

.
. .
.